L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 MAI 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 41, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 29 MAI 1848.

CONVENTION DE BALTIMORE.

La grande préoccupation des esprits depuis trois ou quatre jours est le résultat des délibérations de la Convention démocratique à Baltimore. Quels noms proclamera-t-elle ? Quels candidats va-t-elle lancer dans l'arène ? Voilà ce que l'on se demande, le grand problème que chacun cherche à résoudre et qui donne lieu à mille hypothèses. On a épuisé toutes les combinaisons possibles en attendant le bulletin officiel de Baltimore. On est allé jusqu'à affirmer sans rire que le général Pillow serait désigné pour la présidence et le major Burns pour la vice-présidence. Cette plaisanterie au gros sel a eu beaucoup de succès. Et comme il fallait fournir un nouvel aliment à la curiosité publique, on a assuré ensuite très positivement, sur la foi d'une prétendue dépêche télégraphique, que M. Woodbury avait été proclamé candidat à la présidence et le général John A. Quitman, candidat à la vice-présidence. Ce ticket imaginaire, infiniment plus raisonnable que le premier, a fait nombre de dupes. La chose était certaine, positive, et quelques cris de "Vive Woodbury" "Hurrah pour le général Quitman," se sont même fait entendre. L'excellent ticket ! disait-on dans certains cercles ; c'était le seul que l'on pût opposer avec succès aux whigs. L'enthousiasme allait même bon train lorsque l'on a enfin appris que Woodbury et Quitman devaient leur nomination à quelques plaisants qui s'étaient substitués au lieu et place de la convention de Baltimore.

Maintenant il n'y aura plus de dupe, et on attendra des avis authentiques pour y ajouter foi. On considère généralement Cass comme le choix probable de l'assemblée démocratique. Aux dernières dates, il était beaucoup question de [illegible] Washington. Cependant il y aurait de la témérité à hasarder une opinion quelconque. De la composition de la Convention dépend en grande partie le choix de cette assemblée. Il faudrait savoir, pour ne pas trop errer dans ses calculs, lesquels, des *Barnburners* et des *Old Hunkers*, seront admis dans la Convention; ou bien si les deux fractions rivales y siègeront en même temps. Il ne serait pas moins indispensable de savoir si les candidats doivent être désignés à la simple majorité ou à la majorité des deux tiers. Cette dernière circonstance aura une grande portée sur le résultat final du ballottage. Il est évident que l'adoption de la majorité des deux tiers entraînerait la défaite de l'honorable sénateur du Michigan. Les délégués du Sud, qui ne l'ignorent pas, se prononceront presque unanimement pour la majorité des deux tiers afin d'éliminer l'homme du Nord et de laisser le champ libre à un candidat du Sud, ou, du moins, à un candidat du Nord plus acceptable que le général Cass. Cette tactique leur aura probablement réussi.

Mais ce n'est pas tout. Nous avons dit que l'admission soit des *Barnburners*, soit des *Old Hunkers*, soit des deux fractions conjointement, en modifiant la physionomie morale de l'assemblée exercerait une grande influence sur le vote définitif. En effet, ouvrez la porte aux *Barnburners*, donnez-leur place sur les bancs de la Convention, qu'ils prennent part au scrutin, et il restera peu de chance au général Cass. D'un autre côté, excluez-les de l'assemblée, recevez à leur place les *Old Hunkers*, et le général redevient non seulement un candidat possible, mais probable, très probable. Pour notre part, nous voudrions le voir triompher au sein de la Convention, car nous sommes certains que ce triomphe serait suivi plus tard d'une éclatante défaite.

La division qui a éclaté au sein de la démocratie de New-York a dû inspirer un légitime effroi aux membres de la Convention. Seront-ils assez habiles pour concilier les frères ennemis ? Nous ne dirons pas non, mais nous n'oserions l'affirmer. Si la Convention admet dans son sein les *Old Hunkers* à l'exclusion de leurs rivaux, c'en est fait du locofocoïsme à New-York, et peut-être même dans quelques autres Etats; si, d'autre part, au contraire, les *Barnburners*, on ne fera que déplacer les haines, et les conséquences seront identiquement les mêmes. La Convention, pour se tirer d'affaire, admettra peut-être les délégués des deux partis, mais ces préventions sont si profondes de part et d'autre, on se déteste si cordialement, que ce moyen [illegible] ne suffira pas pour rétablir l'harmonie. Les *Barnburners* demanderont l'exclusion de ceux qu'ils appellent de faux frères, et ces derniers, appliquant la même épithète à leurs adversaires, exigeront formellement leur expulsion.

Quant aux délégués du Sud, comment pourraient-ils sièger avec les *Barnburners*, lorsque l'organe de ceux-ci, le *New York Globe* tient le langage suivant:

"La démocratie de cet Etat n'abandonnera jamais la position qu'elle occupe touchant l'extension de l'esclavage dans les territoires nouvellement acquis. Elle se maintiendra sur ce terrain, quel que soit le résultat de la querelle.... La démocratie du Nord est unanimement d'opinion que l'esclavage a assez de marge.... La démocratie est hostile à l'esclavage, la démocratie et l'esclavage ne peuvent pas exister ensemble."

C'est parfaitement clair, ce nous semble. Reste à savoir maintenant ce que les délégués du Sud peuvent tirer de pareils sentiments exprimés avec aussi peu de réserve. Nous ne serions pas étonnés qu'ils votassent en masse pour l'exclusion des *Barnburners*.

On voit donc que la curiosité du public est amplement justifiée. On ne se préoccupe pas seulement de la proclamation des candidatures, mais de la décision que la Convention aura prise au sujet de la double délégation de New-York. Quant à nous, whigs, la seule chose qui nous intéresse est de savoir si nous lutterons contre des phalanges unies, ou si nous n'aurons affaire qu'à des guérillas conduites par des chefs rivaux. Nous aimerions mieux triompher de toutes leurs forces combinées. La victoire serait plus glorieuse et surtout plus significative.

NOUVELLES D'EUROPE.

L'estafette particulière du *Picayune* a apporté à ce journal un sommaire télégraphique des nouvelles venues par le *Caledonia*. Les avis commerciaux sont d'une nature très satisfaisante. Il y a eu sur les marchés anglais de fortes transactions dans les cotons, et les prix, comme nous l'avons déjà dit, tendaient à la hausse. Les nouvelles politiques sont tout aussi rassurantes. Le succès du parti modéré en France est une garantie d'ordre et de liberté.

Voici ce que dit au sujet des élections le journal anglais *European Times*, à la date du 5 mai: "Le résultat des élections en France est connu; malgré tous les efforts des communistes, qui n'ont reculé devant aucun moyen pour assurer leur triomphe, les noms sortis de l'urne prouvent que les principes vraiment populaires sont ceux que Lamartine a proclamés."

La convention nationale s'est réunie à Paris, le 4 mai, sous la présidence de M. Puyseveau. Les membres du gouvernement provisoire ont été accueillis dans l'enceinte au milieu des acclamations générales de l'assemblée. M. Dupont de l'Eure, s'adressant au président, a déclaré que le gouvernement provisoire était prêt à céder les rênes de l'administration à l'assemblée.

La dépêche télégraphique que nous reproduisons dit qu'un président doit être nommé le 15 mai et que Lamartine serait désigné. Il ne peut être question que de la présidence de l'assemblée nationale.

Il y a eu une émeute à Rouen pendant les élections. Plusieurs personnes ont été tuées.

En Angleterre, les chartistes sont encore en mouvement.

L'agitation en Irlande ne fait pas de progrès. Smith O'Brien et O'Connell se sont réconciliés. Les chefs des deux partis continuent à publier des adresses et adjurent le peuple de rester uni pour la cause du rappel.

L'Espagne est tranquille.

De graves désordres ont éclaté à Posen.

Les hostilités n'ont pas cessé dans le Holstein. Aux dernières dates, l'armée danoise était en pleine retraite devant les forces confédérées.

Les Autrichiens ont obtenu quelques avantages sur les Dardes et les Italiens et se disposaient à attaquer Vérone.

La constitution autrichienne a été proclamée le 23 avril.

Venise est bloquée. Le consul d'Angleterre a été forcé de quitter cette ville pour se soustraire à la fureur du peuple. On venait d'apprendre avec indignation que l'Angleterre refusait de reconnaître le nouveau gouvernement.

Mehemet Ali se meurt.

A la date du 5 mai, le marché monétaire de Londres paraissait ferme, mais la rente a quelque peu fléchi à cause d'un bruit qui attribuait à la France l'intention d'intervenir dans les affaires d'Autriche.

Les importations de coton à Liverpool, pendant la semaine qui a précédé le départ du steamer, se sont élevées à 13,316 balles; le stock en main était de 348,690 balles. Une hausse de 1/8 d. s'était déclarée et se maintenait.

CONGRES.

SENAT.—19 mai.— M. Clayton présente un mémoire de citoyens de la Pennsylvanie en faveur de la création d'un nouveau chemin de fer entre Philadelphie et New-York.

M. Bright introduit une résolution enjoignant au comité de finances d'examiner s'il ne convient pas de rétribuer équitablement les différens trésoriers-assistants des Etats-Unis, nommés en vertu de la loi sur la nouvelle organisation du trésor. La résolution est adoptée.

M. Dix présente un mémoire des personnes qui possèdent les papiers d'André et qui proposent de les vendre au gouvernement des Etats-Unis.

M. Dix, au nom du comité du commerce, auquel avait été référé un mémoire de Q. Howard & Son, rapporte un bill autorisant les steamers espagnols à faire escale dans les ports des Etats-Unis, de même que les steamers de MM. Howard ont été autorisés par le gouvernement espagnol à toucher à la Havane, dans le trajet de New-York à la Nouvelle-Orléans, et réciproquement. Le bill passe.

M. Dix, au nom du même comité, rapporte un autre bill autorisant MM. Howard à se servir de steamers espagnols pour desservir leur ligne de New-York à la Nlle-Orléans, en attendant que des steamers américains soient construits : bien entendu que ces derniers devront être prêts à desservir la ligne dans une période de deux ans. Ce bill passe après avoir subi ses trois lectures.

Sur la motion de M. Atherton, l'ordre du jour est écarté, et le Sénat délibère sur le bill relatif à la subvention de l'Académie militaire. Le bill est voté avec un amendement après avoir été lu trois fois.

Sur motion de M. Bright, le Sénat vote sans amendement le bill qui admet le Wisconsin dans l'Union. Il ne manque plus au bill que la signature du Président.

Sur motion de M. Johnson, de la Louisiane, le Sénat délibère sur plusieurs bills d'un intérêt local, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—Sur motion de M. Hunt, rapporteur du comité de commerce, le bill établissant des centres douaniers à Brunswick, dans la Géorgie, à Wanhaw, dans le Massachusetts et à Whitehall, dans l'Etat de New-York, subit une troisième lecture et passe.

La Chambre, sur la proposition de M. Rockwell, se constitue en comité général pour délibérer sur le bill dont l'objet est de venir en aide aux héritiers de Benjamin Hodges.

Il s'élève un assez long débat entre MM. Chapman, Stephens, Giddings, Dickey, Lehn, C. J. Ingersoll, Evans, et quelques autres membres. La discussion ne tarde pas à s'égarer sur le terrain de l'esclavage et des pouvoirs du gouvernement.

MM. Duncan et Giddings présentent chacun un amendement.

Le comité s'étant dissout, M. Stephens demande la mise aux voix du bill ; le projet de loi est adopté à une majorité de 125 contre 28.

La Chambre s'ajourne.

EXTENSION DU SUFFRAGE EN VIRGINIE.—Plusieurs journaux de la Virginie examinent en ce moment la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'introduire dans l'Etat le suffrage universel. Ceux-là seulement qui possèdent sont actuellement considérés par la loi comme électeurs. Nous avons toujours été étonnés que la Virginie, si essentiellement démocratique, fut le seul Etat où le suffrage universel n'existât pas. Les efforts de la presse seront sans doute couronnés de succès.

MEURTRE—Dans la nuit du 17 de ce mois, une femme nommée Elizabeth, résidant à New-York, a été assassinée par son mari. A la suite de quelques paroles injurieuses, ce dernier saisit une hache et en porta un si rude coup à la tête de sa femme qu'il la détacha presque du tronc.

NOUVELLES DE BELIZE.—Le brick *Marian Gage* a apporté à New-York des nouvelles de Belize jusqu'au 28 du mois dernier. Cette ville est encombrée d'une multitude qui s'y est réfugiée depuis la prise de Bacalar par les indiens. On craint que ces derniers n'accomplissent leurs menaces et n'attaquent Belize. Cinq personnes seulement ont été tuées à Bacalar, mais à Valladolid tous les hommes ont été passés par les armes.

Une assemblée publique s'est réunie à Belize le 27 et a voté une somme de $15,000 pour la défense de la ville. On exerce la milice, on répare le vieux fort qui commande l'entrée du port, et des postes avancés ont été établis pour prévenir toute surprise. L'armée indienne est forte, dit-on, de 12,000 hommes.

Le gouvernement a expédié le 28 une goëlette à la Jamaïque pour obtenir des renforts. Les malles circulent difficilement dans l'intérieur de l'Amérique Centrale.

REVENUS—L'*Union* publie le tableau suivant des revenus du gouvernement depuis le commencement de l'année :

Reçu pendant le trimestre qui s'est terminé le 31 mars	$[illegible]5,868,502 07
Reçu pendant le mois d'avril,	2,450,000 00
Reçu pendant le mois de mai jusqu'à ce moment,	1,053,954 55
	$23,372,457 62
Balance,	1,627,542 38
	$31,000,000 00

Chronique Locale.

Hier soir, vers 7 heures, deux hommes blancs entrèrent chez un barbier, homme de couleur, rue Bienville, pour se faire raser ; par suite de quelque différend et d'une rixe entre un de ces hommes et le barbier, celui-ci lui porta un coup de rasoir au cou : la blessure est dangereuse. On a immédiatement arrêté le barbier.

UNE RIXE.— Une rixe s'est passée dans la journée de samedi, presque sous les yeux du recorder Seuzeneau. MM. Hickey et Bordeaux, tous les deux officiers de la 3me Municipalité, avaient eu une vieille querelle qui s'était assoupie avec le tems, lorsque se retrouvant en présence samedi dernier, Bordeaux menaça de frapper Hickey, et celui réclama aussitôt la protection du recorder. Bordeaux fut immédiatement arrêté, et envoyé par-devant la Première Cour de District.

ARRESTATIONS—John Schaffner a été arrêté sous l'accusation d'avoir violemment frappé à la tête un enfant nommé H. Reid.

Hugh McGuire est le conducteur du *cab* No. 53. M. Peter Taylor y ayant pris passage de l'hôtel de la Monnaie jusqu'à la Place d'Armes, lui remit une pièce d'or de $10 pour qu'il se payât. Le conducteur se paya cinq piastres, mais Taylor trouva la fraude par trop éhontée et le fit arrêter.

NOYÉ.—Le coroner Spedden a pratiqué hier matin une enquête sur le corps d'un nègre dont on ignore le nom. Le cadavre a été retiré du fleuve vis-à-vis le marché aux légumes de la 1re Municipalité. Il avait une grande blessure à l'une de ses jambes.

UN NÈGRE MARRON.— M. Bowditch, officier de douane à la Balize, a arrêté à la Passe Sud-Ouest, le nègre Joseph Oscar appartenant dit-on à M. P. E. Fardet ; le nègre était caché à bord de la barque anglaise *Carnatic*, commandé par le capitaine McKensie. M. Bowditch est arrivé hier matin en ville, et a livré le fugitif aux autorités de la Première Municipalité.

LE CORPS D'UN ENFANT.—On vient de trouver près du wharf de la rue Julie, le corps d'un enfant âgé d'environ dix ans, et connu sous le nom de Jno. McGerver. Il y a huit jours que ce pauvre enfant s'était noyé.

ENCORE UNE VICTIME.—Un enfant dont nous n'avons pu savoir le nom, âgé d'environ sept ans, s'est noyé dans l'après-midi de samedi, près de la rue Louisa. On ne saurait trop blâmer la coupable incurie des parens qui permettent aux enfans d'aller jouer sur les wharfs et sur les bords du fleuve.

PRÉSÉ ASSASSINÉ PAR UN ALDERMAN.—On se rappelle que Phelps [illegible] a été [illegible] ces jours derniers par le recorder [illegible] amende de $50. [illegible] que lui jetait la police, [illegible] cabler d'invectives le [illegible] triet. Ce [illegible] entre les [illegible] O'Neil arriva à [illegible] devenant en caution. [illegible] devrait mieux placer sa [illegible].

VAGABONDS.—Le système inventé par le recorder Génois est maintenant en pleine application. Les vagabonds ou plutôt tous ceux qui sont prévenus de vagabondage selon les termes de la loi, sont renvoyés pardevant le jury de la 1re Cour de District pour y être jugés comme tous les accusés en général. Cette manière de pratiquer la loi produira, nous n'en doutons pas, d'excellents résultats.

UNE SAISIE.—Le commissaire Prados, de la 1re Municipalité, a saisi hier matin entre les mains de M. Léon, marchand colporteur, un grand nombre de cannes que celui-ci offrait en vente sans avoir pris au préalable une permission de la Municipalité. Le recorder a décidé que les cannes seraient retenues à son bureau jusqu'à ce que la taxe fut payée.

UNE ENQUÊTE—Le coroner Spedden a pratiqué une enquête sur le corps d'une personne blanche, nommée James Bunch, à bord du chaland Rough & Ready. Le jury a déclaré que le défunt était mort des suites d'une chute.

PHILADELPHIE—Laugfeldt, accusé du meurtre de Rademacher, à Philadelphie, a été déclaré coupable par le jury.

ROGNURES.

Mouvement général des âmes à propos de la Mobile.

Tout le monde admire la tenue militaire de nos gardes mobiles, la précision de leurs manœuvres, leur ardeur au service. Deux mois nous séparent du drame de Février, et ce sont déjà d'excellents soldats.

Or, savez-vous quels sont, pour la plupart, ces vaillants miliciens, ces chaleureux patriotes si vigoureusement exercés au maniement des armes ?

Vous les avez vus, chaque hiver, étaler dans nos bals masqués des barrières leurs folies carnavalesques. C'est cette mystérieuse population au jarret d'acier, aux mouvements fiévreux, aux cris sauvages ; c'est en grande partie toute cette multitude qui venait oublier le soir la misère de la journée.

Trente ans de paix, dix-sept années de monarchie bâtarde et de corruption sociale avaient engourdi toutes ces âmes, oblitéré leurs bons instincts, dépravé leur sens moral. Leur cœur s'était fermé à toute croyance ; et l'ennui, le sombre ennui, brochant sur le tout, était venu enfanter un scepticisme grotesque, et enfin cette hideuse *chahut*, cet argot des jambes !....

Les barricades de Février ont agi comme un coup électrique sur toutes ces masses. Cette profonde révolution, ces deux mois de république qui ont ranimé l'amour de la patrie, dilaté les âmes, ouvert les esprits, élargi la pensée.... Et ces danseurs du carnaval sont aujourd'hui nos meilleurs citoyens, nos meilleurs soldats.

Oh ! vous êtes bien insensés, vous tous qui fouillez dans le passé pour juger un patriote ou pour peser le mérite d'un candidat !.... Vous êtes bien insensés, vous tous qui classez *les républicains de la veille* et *les républicains du lendemain* ! Quand tout s'est transformé, quand tout s'est régénéré, quand cette tempête de Dieu n'a pas laissé un principe intact, pas un vice debout, pas une opinion sur ses jambes, quand toutes vilenies morales sont balayées par le vent révolutionnaire, quand toutes les âmes se rachètent, vous prétendez jauger l'avenir d'un homme avec la mesure de son passé ? Gardez-vous en bien ! Tendez plutôt la main à vos semblables, à vos frères ! Liquidez réciproquement votre bilan moral et ouvrez vous à tous un nouveau compte !

Une Histoire du Collier.

La Révolution de 1848, comme son aînée, la Révolution de 1789, aura eu son histoire de collier.

Chut ! parlons bas ! Fermez les portes, tirez les verrous; il s'agit cette fois de boudoir d'actrice, de cabinet de personnage politique, de joaillerie et même d'écharpe de commissaire de police. Tout cela est de l'histoire, mais pour quelque temps encore de l'histoire à huis-clos.

Un grand personnage (nous ne le désignons pas autrement) était tombé dangereusement amoureux, il y a un mois et demi, d'une fort jolie actrice d'un grand théâtre. La déesse est juive, mais grasse; elle a, du reste, depuis longtemps du succès comme comédienne d'avenir.

Dans l'intimité du tête-à-tête, après un petit souper arrosé de champagne, on se mit à dire mille folies. La belle minauda comme elles font toutes quand elles sont belles.

Citoyen, tu donnes assez de soins à la République, consacre un peu aussi à l'amour; voyons, sois libéral comme un Romain de la Rome de marbre.

Le champagne moussait dans les verres et le tribun buvait.

—Eh bien ! que désires tu, citoyenne ? Tu as déjà mon amour, que te faut-il de plus ?

—Un rien, un bijou, une bagatelle; non, je veux dire un trésor, c'est-à-dire un souvenir de toi ?

—Précise donc !

—Un collier.

—Un collier, soit; va chez un citoyen joaillier, choisis et je me charge du reste.

—Citoyen tribun, tu es beau comme l'Antinoüs antique.

Le lendemain, l'actrice parcourait les galeries du Palais-National; on la vit entrer chez un bijoutier, y chercher un collier, le prendre et dire :

—Envoyez la facture chez le citoyen***.

A ce nom, le bijoutier n'avait qu'à s'incliner. Le citoyen*** ! Un seul de ses mouvements fait trembler le monde comme le sourcis de Jupiter remuait l'Olympe. On envoie la facture.

Pendant ce temps-là, les fumées du champagne s'étaient dissipées, notre tribun y voyait clair.

—Allons, j'ai fait une sottise; mais je puis l'arrêter court.

Il faisait cette réflexion, lorsqu'on lui demanda audience.

—Citoyen, un joaillier réclame 20,000 francs pour prix d'un collier vendu à la citoyenne J..., artiste du théâtre de***. Faut-il payer ?

—Du tout. D'abord, je n'ai pas d'argent, ensuite, je ne dois pas. Qu'on renvoie la facture à cette dame, si l'on veut. Diable ! 20,000 francs ! Comme elles y vont, les Aspasies !

On s'en fut chez l'actrice. Jugez des cris ! Tous les mots terribles de l'amour indigne passèrent sur sa jolie bouche.

—Il m'a volée ! le cancre ! l'avare ! Ça veut faire un gouvernement et ça n'a pas le sou ! Je dirai le fait partout, foi d'honnête femme !

Pour l'apaiser, on alla jusqu'à requérir le citoyen C***, fonctionnaire très énergique, investi d'un grand pouvoir comme chacun sait, et qui fit rendre le collier.

Et voilà comment finit cette histoire qui nous transporte pour un moment à soixante ans d'ici. [*Corsaire.*]

Club des Enragés.

Ceux qui craignaient certains clubs avaient tort; on commence à s'en lasser.

Les officiers de la garde nationale sont nommés, les représentants du peuple vont l'être. S'il reste quelques clubistes enragés, ils parleront dans le désert, et ils iront comme ils allaient à l'estaminet, *faire de la politique*.

J'avais promis, dans un de nos derniers numéros, de parler de M. Champin, président du petit club Servandoni. M. Champin m'a fait dire qu'il n'avait jamais présidé de club. Donc, je l'avoue humblement, M. Champin n'est pas président. Tant pis deux fois, tant pis pour le club, tant pis pour M. Champin.

Cependant, il serait fâcheux d'oublier ici un petit homme fort connu dans les cafés littéraires, fort doux, fort voltairien, mais porteur d'une paire de moustaches si extraordinaire que la médecine ne peut les expliquer. Ce petit homme, au fond bon comme le pain, est à cette heure, comme le disait Murger, plus républicain que la guillotine.

Quand le petit homme aux moustaches monte à la tribune, il a du sang plein les mains, plein les poches; il ne parle que de faire du boudin avec les boyaux des rois et le sang des prêtres; s'il était permis d'emporter un cadavre d'un hôpital, il lui couperait la tête et la porterait volontiers comme un camélia—à sa boutonnière.

De braves gens s'en vont le soir du club en s'écriant : "Seigneur, quel méchant homme ! qu'il est donc cruel ! Et ses moustaches !"

Mais voici le *revers* de la médaille : Quand le petit homme rentre chez lui, il endosse une petite veste et un caleçon. Il devient alors l'être le plus comique de la création; il se couche, fait des rêves terribles et s'écrie : "Malheureuse France !"

J'ai l'honneur de prévenir les clubistes ses confrères qui le croient si terrible, que voici le résumé exact d'une conversation tenue avant-hier par le petit homme aux moustaches.

—Croyez-vous, disait-il à un peintre de ses amis, que je ferais bien de couper mes moustaches ?

—Oh ! dit l'autre, ce serait dommage.

—N'est ce pas, dit le clubiste enragé ? Et puis, *s'il arrivait le moindre trouble*, je les coupe en cinq minutes et on ne me reconnaît plus.

Et c'est ainsi partout; les gens les plus modérés font montre d'un terrorisme mythologique.

Les domestiques ne vont pas mal non plus; ils ont un club, le *Club des Domestiques*. Quelle dérision ! C'est là qu'on en entend de belles sur les maîtres, sur les propriétaires.

A la dernière séance du club des domestiques l'un d'eux se leva, demanda la parole et dit :

—Je propose que nous nous fassions des culottes avec la peau des maîtres ! (*Idem.*)

L'ACADÉMIE ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE.—L'Académie continue à recevoir communication de divers projets d'installations mécaniques capables de faciliter et d'abréger les votes de notre prochaine Assemblée Nationale. Parmi tous ces systèmes, il y en a un certain nombre qui se rapprochent par un caractère commun et que pour cela nous arrangerons dans une même catégorie. Ce sont ceux qui consistent à mettre chacun des neufs cents députés isolément en communication directe avec deux appareils centraux sur lesquels ils pourront tous exercer simultanément une somme d'action qui devra être immédiatement indiquée.

Suivant un système précédemment proposé par M. Carré, les appareils centraux seraient deux pesons ou espèces de balances, et les moyens d'union avec les députés seraient des tuyaux ou rigoles, dans lesquels ils lanceraient des boules égales en poids.

Selon M. Zambaux, l'appareil central pourrait être unique et consister en un réservoir d'air muni d'un manomètre, le mode de communication avec les députés serait aussi des tubes, mais des tubes hermétiquement clos, par lesquels chaque député devrait injecter ou soutirer une [illegible]

[illegible] que l'auteur renonce à l'idée de mettre chaque député en relation directe avec l'indicateur. Toutefois c'est encore en faisant circuler des boules dans des tuyaux que M. Meresse pense qu'il serait facile de procéder au vote [illegible] boules, [illegible] égales en poids, seraient seulement égales en volume, il y en aurait des blanches et des noires. Les appareils de mesure vers lesquelles elles se rendraient consisteraient en deux tuyaux d'un calibre intérieur égal à celui des boules, et contournés en serpentin de façon à développer une longueur suffisante pour contenir chacun 900 boules. Ces tuyaux héliçoïdes seraient pourvus d'une fente longitudinale qui permettrait de voir à l'intérieur, et ils seraient en outre divisés par des traits espacés de l'épaisseur d'une boule et numérotés de 1 à 900. Le tube destiné aux boules blanches serait peint en noir, et celui destiné aux boules noires serait peint en blanc. De l'extrémité supérieure de chacun de ces tubes s'élèverait un système de tuyaux conducteurs qui se ramifierait sans toutefois se subdiviser en autant de rameaux terminaux qu'il y a de députés.

M. Meresse a compris l'inconvénient que présenterait cette extrême complication, et il pense qu'il suffirait d'établir une paire de tubes par chaque groupe de vingt représentans, ce qui, au moment du vote, n'exigerait qu'un dérangement partiel et de peu de durée. Les boules noires et les boules blanches une fois dirigées vers leurs récipiens respectifs, le résultat serait bientôt connu et indiqué par le numéro de la division à laquelle s'arrêteraient les dernières d'entre elles en tombant dans les serpentins.

Bulletin Scientifique.

Depuis bien des années, M. Laignel poursuit avec une persévérance très louable la recherche des moyens propres à atténuer les dangers des chemins de fer sans introduire dans leur construction actuelle de réforme radicale. Par lui ont été combattus avec succès les effets de la force centrifuge qui dans les courbes à court rayon tend à produire le déraillement. Il a en outre imaginé un frein qui a déjà rendu en dehors, mais tout auprès de la France, des services signalés. M. Laignel sait très bien ce qu'est une masse en mouvement, il n'est pas de ceux qui se posent le problème insensé d'arrêter instantanément les convois des chemins de fer, mais du moins, s'il ne prétend pas les arrêter subitement, il se propose, par tous les moyens possibles, d'annuler très promptement, quand il en est besoin, l'énorme vitesse qui anime leur énorme masse. Le frein qui porte son nom satisfait déjà à cette condition importante. Deux convois marchent-ils par erreur à la rencontre l'un de l'autre, ou bien quelque obstacle imprévu se présente-t-il sur la voie, le frein Laignel donne au conducteur le pouvoir de transformer aussitôt le convoi roulant en un convoi glissant, qui dès lors ne saurait aller loin; dès que le frein fonctionne, la vitesse expire presque à l'instant.

Mais l'intervention protectrice du frein Laignel suppose que le danger, que l'obstacle a été aperçu à temps, or il peut arriver qu'il ait été méconnu ou qu'on l'ait entrevu trop tard, et qu'en conséquence un convoi aille butter contre un autre convoi d'une manière irrésistible ; dans ces circonstances désespérées M. Laignel offre encore dans son parachoc un moyen de salut. C'est un appareil dont tout wagon, tender ou locomotive devrait être pourvu, et composé comme nous allons le dire, il remplacerait avec avantage les tampons que tout le monde connaît.

Le parachoc est une sorte de matelas soutenu à distance, en avant de chaque voiture, par deux brancards à coulisse, qui lui permettent, au moment où une résistance se présente, de se rapprocher jusqu'au contact de la partie antérieure et garnie de cette même voiture. Pour ralentir ce rapprochement plusieurs cordes sont tendues transversalement et à égale distance d'un brancard à l'autre. Si l'on se représente à l'esprit cette disposition, on voit clairement que le refoulement du matelas vers l'avant de la voiture ne peut amener le contact qu'après avoir déterminé successivement la rupture de toutes les cordes et qu'après avoir fait naître un série de résistances modérées qui décomposent le choc unique et terrible qui allait avoir lieu en une série de chocs successifs et beaucoup moins destructeurs. Etablir un pareil système en avant de chaque voiture, c'est offrir sciemment et avec intelligence aux chances de destruction qui peuvent survenir, une partie faible, et de peu de valeur sur laquelle devra s'exercer tout le dommage. On sait quels horribles désastres résultent du choc des convois. les gens et les wagons sont traités de même sorte. Le parachoc aurait pour but de faire tomber tous les dommages sur des points déterminés. On en serait quitte pour la rupture de quelques bouts de cordes faciles à remplacer et d'une valeur insignifiante.

Aucun commissaire, en y comprenant même M. Sauriac, n'a donné autant de tablature au ministre Ledru-Rollin que le citoyen Jules Gouache, commissaire dans le département de Loir-et-Cher.

Quatre ou cinq fois, la ville de Blois a vu renaître à cause de lui les temps orageux ou le duc de Guise et Henri III préparaient des drames historiques dans ses murs. On a contraint en dernier lieu, le citoyen Jules Gouache à prendre de la poudre d'escampette et à retourner au ministère de l'intérieur.

Cependant le citoyen Ledru-Rollin lui ayant enjoint de retourner à son poste, le jeune commissaire a dû se remettre en route ces jours derniers.—Il est donc revenu à Blois, mais en s'y dissimulant chez le citoyen Ducoux qui le remplaçait par *intérim*.—On se mit à table.—Au dessert, le citoyen Jules Gouache fut amené à faire des réflexions philosophiques, il pensa qu'il était quelquefois sage de se soustraire aux grands honneurs; il demanda une plume, de l'encre et du papier, et signa; *inter pocula et syphos*, sa démission en faveur de son suppléant.

Ce dernier voyage, à ce que dit un journal de la localité, aura coûté 1,500 francs à prendre sur le trésor de la France,—mais la France a bon dos. [*Idem.*]

Sir James Primerose, chevalier anglais, de passage à Paris, a pu voir l'imposante manifestation de jeudi dernier. A la vue de ces 400,000 hommes réunis pour une seule pensée,—celle d'aimer la patrie,—il a écrit ce qui suit sur ses tablettes.

—Depuis plusieurs mois, la France était grosse d'une Révolution, et elle est accouchée de la République,—avant terme. Les esprits timides se sont demandé si cet enfant-là était né viable ; ils sont venus le voir, comme moi, dans son berceau, et ils ont trouvé un géant. (*Idem*)

La peur est contagieuse comme l'ennui.

Un homme ennuyé est souverainement ennuyeux.

Un homme effrayé distille la frayeur en votre âme, à l'insu de vous-même, et malgré vous.

Vous avez beau vous cuirasser contre les bruits sinistres, qu'ils soient vrais ou faux, exagérés, fabuleux ou impossibles, vous inoculerout toujours une certaine dose de terreur.

Voilà pourquoi un homme alarmé et alarmiste sont synonimes. (*Idem*)

Une vaste association de tous les instrumentistes en cuivre vient de se former pour créer un formidable corps de musique chargé de marcher en tête des grandes manifestations des corporations, et de donner des concerts au peuple pour l'initier aux nobles émotions de la musique. Ce projet ayant été favorablement accueilli par M. Marrast, maire de Paris, et M. Louis Blanc, trois principaux chefs ont été nommés par acclamation et à l'unanimité; M. Dufresne, chef général de toutes les musiques; M. Juvin, administrateur, et M. Meifred, conseiller-rédacteur-général; plusieurs autres chefs de section ont été désignés provisoirement. (*Idem.*)

Décédée hier soir à 9 heures, Mme JACQUES CHARBONNET, née Fabre Daunoy, à l'âge de 45 ans. Les amis et connaissances de la famille, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cet après-midi à 4 heures 1/2. Le corps est exposé chez L.-E. Charbonnet, encoignure Quartier et Condé.

Décédé hier à 6 heures 1/2 du soir, JOSEPH MARIN DUGARDIN ST-ALEXANDRE, âgé de 50 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à son convoi qui aura lieu à 5 heures P. M. Son corps est exposé en sa demeure, rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Presse.

Dr SOUTHERN WORKMAN, 10 octobre 1847.
NOUVEAU REMÈDE. — Sirop Carminatif du Dr Billing.
Nous appelons l'attention du public sur cette estimable médecine dont nous publions l'avis dans une autre colonne ; nous avons entendu des médecins très distingués le recommander chaudement comme le meilleur remède qui ait jamais été appliqué dans les cas de choleras d'enfants, ou maladie d'été, qui règne pendant les chaleurs.
Dépôt en gros, 72, rue du Camp, chez D. Hansbrough. Pour l'adresse des détaillants, voyez l'avis dans une autre colonne. 25 mai—6

Propriété Pontalba.
Le plan des terrains de la dite propriété, peut être vu maintenant au bureau de l'encanteur rue Toulouse, No. 57. 27mai

EGARÉ—Un billet de la somme de $175, souscrit par Francis Samuel Bartlette, à son propre ordre et par lui endossé, échu le 28/31 mai courant, paraphé *Ne varietur* par Oct. de Armas.
Le paiement de ce billet a été arrêté entre les mains du payeur, et celui qui l'aurait trouvé est prié de l'apporter au bureau de M. Octave de Armas, rue Royale, No. 180, où il recevra une récompense.
29 mai—3

PERDU—Un bon de $34 25 cents, payable à William Gahen, tiré par M. Lucy, et daté du 26 avril dernier, à quinze jours. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le remettre au propriétaire William Gahen ; ce bon n'est d'aucune valeur dans les mains d'une autre personne, le paiement en ayant été arrêté. W. GAHEN,
20 mai—3 90 rue St-Charles

DETENU à la geole de St J.-Baptiste, le nègre nommé NELSON, se disant appartenir à M. Smith, résidant à Painecourt, Bayou Lafourche. Ce nègre parle anglais et un peu le français. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St J.-Baptiste, 23 mai 1848.
29 mai A. LUMINAIS, Shérif.

$50 de Récompense. PARTI samedi [illegible] le griffe SAUL WILLIAM, âgé de 38 ans, [illegible] 20 mai—

[illegible] No. 27, rue du Canal [illegible] Chartres, où il arrivera [illegible] de modes, nouveautés, objets de toilette, parfumerie, etc. Il invite les [illegible] à venir le visiter.
D. F. WAY[illegible] 31mai [illegible] de Chartres

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Navire à vapeur Galveston, Crane, pr Galveston.
Brutus, Lecraw, pr Glasgow.
Louisiana, Dallemore, pr Liverpool.
Geo Washington, Snow, pr Glasgow.
Emma Watts, Watts, pr Liverpool.
Silas Holmes, Berry, pr New York.
Radius, Dillingham, pr Liverpool.
Marion, Sampson, pr Liverpool.
Barque Bohemia, Higgins, pr New York.
Georgia, Otis, pr Boston.
Alvarado, Ames, pr Boston.
Goelette Gen Taylor, Anderson, pr Rio Grande.
John Randall, Lody, pr Vera Cruz.
May, Allen, pr Vera Cruz.
Steamer Grand Turk, Roberds, pr St Louis.

ARRIVES.
Navire à vapeur Fashion, Morgan, de Brasos.
Louisiana, Batjer, de Brème.
Genessee, Watts, de Boston.
Fanny Forester, Conn, de Boston.
Holyoke, Day, de Boston.
Hindostan, Cushing, de Liverpool.
Grenada, Spooner, de Boston.
Elizabeth, Hasty, de Philadelphie.
Riga, Heard, de Vera Cruz.
Italy, Perkins, de New York.
Lucas, Outerbridge, de Philadelphie.
John Cummings, Dwight, de Liverpool.
Clifton, Ingersoll, de New York.
Barque Gipsey Queen, Roy, de Liverpool.
Goelette Mediator, Eager, de Vera Cruz.
Brother Jonathan, Welch, de Sabine.

—STEAMERS.—
Jas I. Day, Wood, de Mobile.
Mobile, Sutton, de Mobile.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Andrew Jackson, Ecourt, de Cincinnati.
Creole, Wilson, de Shreveport.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
California, Reynolds, de Mobile.
Belle Creole, Chamberlin, de Bayou Sara.
Schuylkill, Andrews, de Cincinnati.
St Landry, Dugas, Lafourche.
Marshall Ney, Carlisle, de Louisville.
Patrick Henry, Young, de Yazoo City.
Latona, Smoker, de Shreveport.
Concordia, Pease, de Memphis.
Hecla, Scott, de Tunica.
Buffalo, Woods, de Harricane Bluff.
Majestic, Ure de Baton Rouge.
P M Strock, Streck, de Lafourche.

Au bas du fleuve et montant.
Dix navires, dont on ne connait pas les noms.

MEMORANDA.
BOSTON, 16 mai—Arrivés, navire Diana, Howes de la Nouvelle Orléans; barque John G. Colby, Smith, do; barque Maria, Harward, do.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Hibernia pour New York, Samedi 13 mai.
Niagara pour Boston, Samedi 20 mai.
D'AMERIQUE.
Hibernia de New York, Mercredi 7 juin.
Niagara de Boston, Mercredi 14 juin.

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.
Navire American, Pragnell, ayant relâché à Dartmouth, est parti le 25 avril
Navire Hanover, Rogers .... parti le 9 mai
Navire Lorena .... attendu en avril
Navire Brunswick, Ryan .... attendu en avril
Navire Havre, Ainsworth .... parti le 9 avril
Navire Oregon, Heales .... parti le 9 avril
Navire Ellen Brooks, Howes .... parti le 14 avril
Navire Vesta, Soubry .... parti le 3 avril touchant à la Martinique
Navire Seth Sprague, Wadsworth .... partant en avril
Navire Lyons, Frank .... parti le 7 avril
Navire M Livingston, Barstow .... parti le 27 mars
Navire Pescatore, Bourdin .... partant le 25 mars
Navire Europe, Mercier .... parti le 1 mars

BORDEAUX.
Navire Oscar, Labors .... partant en avril
Navire Nestor, Snow .... partant en avril
Navire Cato, Bertrand .... attendu en mer le 19 avril
Navire Carima, Perrin, Dunham .... parti le 2 avril

PALERME.
Navire Tyrone, Butler .... parti le 20 mars relâché à Algesiras, et reparti le 14 avril
Barque Eliza Thornton, Little .... parti le 29 mars via Trapani

TRIESTE.
Navire Monmouth, Torrey .... chargeant le 5 avril
Navire Delaware, Talbot .... parti le 1er avril

NANTES.
Navire Afghan, Compton .... chargeant le 14 avril

HAMBOURG.
Navire Charlemagne, Packard .... parti 7 avril

Pour les autres ports, voir la partie anglaise.

MM. Fabregnette & Morra, consignataires de marchandises par le navire Taglioni, capt. Rogers, du Havre, sont priés de se présenter au comptoir des soussignés, pour régler le compte de sauvetage à la grosse. A. BROTHERS & CO.,
29 mai Rue du Camp

BAREGES ET OMBRELLES. Giquel & Jamison,

No 6, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir, par les navires Rockall, du Havre, Union et Maid of Orleans, de New York, les articles suivants, qu'ils vendent à un très grand rabais, savoir,
Barèges nouveautés 1848,
Mousseline et jaconat 1848,
Mousseline suisse blanche et brodée couleur,
Batiste écrue et toile grise,
Toile d'Irlande et de Paris,
Ombrelles riches nouveautés 1848,
Gants et mitaines en filet blanc et noir,
Courtepointes 6/4, 9/4, 10/4 12/4 et 14/4,
Services de table damassés,
Mousselines à robe brodées et brochées,
Mouchoirs batiste unis, brodés et à jours,
Nansous et jaconat blanc, unis et frappés,
Ouvrages en [illegible],
Indiennes et toiles couleurs bon teint,
Eventails fantaisie et pour deuil,
Gingham et mousseline noirs, brin et bobinet à mousquitaire, platille, et bretagne superfines, bas pour dames et enfants, chaussettes pour hommes et enfants, coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4, 10/4 et 12/4; toiles blanches et couleurs, mouchoirs imitation madras, serviettes rayées rouge et écru, toile à draps 4/4, 9/4, 10/4 et 12/4; gants et fil d'Ecosse et en soie; bas grosses, unis, rayés et carreaux, mousselines brochées, rayés et à jours, bandes et entre-deux à mousseline, fil à raccommoder, aiguilles, galons, lacets fil, épingles, coton à matelas, gants en peau blanc, crêpe noir, paletots, [illegible]; tous ces articles seront vendus à un très grand rabais, au No 6, rue de Chartres. 29 mai

LE soussigné ne paiera pas les dettes que pourront contracter les stewards de l'équipage du steamboat Courrier. THOMAS,
29mai Agent de Vve J. Larose.

BLUE LICK en barils, oat meal (gruau d'avoine), arrowroot, tapioka, sagou perlé blanc et jaune, mousse d'Irlande ou Carrague, mousse d'Islande, colle de poisson, de Russie, colle américaine, colle de Cooper, gélatine en lanières pour gelée ou blanc mange, colle blanche pour chapeaux, cochenille en liquide, bleu en liquide, essences de toute espèce, baies de genièvre, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros,
26 mai encoignure Natchez et Tchapitoulas

Vente par cessation de Commerce.
MME LEON, encoignure Royale et Bienville, prévient les dames qu'étant obligée de cesser les affaires pour cause de maladie, elle vendra (*jusqu'au 5 de mois prochain*,) ses marchandises au prix coûtant.
Le cinq il sera fait un encan pour clore.
Elle offre ses chapeaux et ses rubans au dessous du prix coûtant. 27 mai—8

MADAME ROBERT, rue Royale, à l'encoignure de la rue Toulouse, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a reçu par les derniers navires venus du Havre, un superbe assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre. Cette marchandise arrivait beaucoup trop tard, Madame R. se décide à la vendre à 40 0/0 au dessous du cours. 27 mai—10

NOUVEAU PROCÉDÉ
POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES, DE L. PINAC, Pharmacien.
EAU DE VICHY; Eau de Seltz, Eau de Sedlitz; Eau ferrugineuse, limonades, etc, etc.
27mai enc. Orléans et Dauphine

Pharmacie de L. Pinac.
Encoignure Orléans et Dauphine
ON VIENT de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chûte des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris—Ce cosmétique arrête la chûte des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes: il lisse les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
Sirop de digitale, préparé par Labelonye.
Teinture purgative do par Micque.
Dragées de Lactate de fer de fer de Gelis & Conté.
Pastilles de do do do
Copahine mège, préparée par Jozeau.
Cigarettes pulmoniques de Paris; do de Belladone
Crénonte—Billard.
Graine de santé du docteur Frank.
Papier Fayard.
Chocolat purgatif de Desbrières.
Copahu ferrugineux du Dr Clarke.
Capsules perfectionnées de baume de copahu de Ch. Accault.
Tissus spongieux pour cataplasmes, &c, &c.
Gouttes balsamiques de L. Pinac. 27mai

AMELIORATION DES VINS—Au moyen du collage par les poudres de A. Julien, breveté. Cette poudre se vend chez PINAC, pharmacien,
27mai Encoig. Orléans et Dauphine.

CHAUX—3000 barils chaux fraîche de Thomaston, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
27mai 78, Poydras et 11 bâtisses Marigny.

BRIQUES A FEU—75,000 briques d'Ecosse de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
27mai 78, Poydras et 11 bâtisses Marigny, 3e m.

Aux Marchands aux Rabais.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Rockall, du Havre :
500 douzaines galon français de différents Nos.
100 doux gants filet, soie noire, avec manchettes et bouillon.
Ces articles seront vendus à très bas prix pour du comptant. D. B. MACARTY,
27mai 238, rue Bourbon

LE soussigné reçoit par le navire Rockall, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix pour du comptant:
Mitaines filet de Paris, demi-longues sans doigts,
Dito do do avec doigts,
Dito façon dentelle longues do do
Gants filet soie noire de Paris, avec bouillon.
Dito do do do do frange,
Dito soie couleurs et noire, avec manchette dentelle.
[illegible]
LABORDE & XIQUES, 25, Commune.

IMPORTANT A LA SANTE.

Les familles ne doivent pas négliger d'avoir constamment sous la main, quelques bouteilles de cette admirable composition nommée **Sirop carminatif de Billing**; surtout à ce moment de l'année où les chaleurs occasionnent si fréquemment des dérangements d'intestins. En voici la raison. Le système étant débilité par la chaleur, la digestion n'a pas assez d'activité pour disposer des aliments avant qu'ils ne soient putréfiés; ceci occasionne la formation dans l'estomac d'un acide particulier, qui cause ces horribles maladies nommées dissenterie, cholera morbus, inflammation des intestins, &c. Au premier symptôme d'irritation dans les intestins, on doit avoir recours au remède que nous présentons au public, dont les succès sont incontestés.

Du Rév. A. NEWTON, D. D.
Dr Billing—cher Monsieur, ayant fait usage de votre sirop carminatif dans ma famille, je suis heureux de pouvoir le recommander comme un excellent et infaillible remède. Je crois que toutes les familles devraient en avoir constamment à leur disposition afin de combattre la maladie pour laquelle il est préparé.
Je suis, &c, A. NEWTON,
Clinton, Mississippi, 17 janv. 1848.
A vendre en gros et en détail par le propriétaire, O. O. WOODMAN, Vicksburg, Miss.
Dépôt du Sud et agence en gros, chez D. HANSBROUGH, 72, rue du Camp.
A vendre chez WELD & Co, 72, rue du Camp; SICKLES & Co, 34, rue des Magasins et 40, rue du Canal; NATHAN JARVIS & Co, 30, rue Commune; A. OLIVER & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. MORRISON, 12, rue des Magasins; J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; J. LLADO, 27, rue Condé entre Ste-Anne et Dumaine. 25mai

COGNAC dans les magasins de la douane, à vendre par les soussignés :
100 quarts pipes eau de vie John Durand La Rochelle.
15 demi do do do.
14 ditto do do J. Eraud fine preuve.
16 quarts do do do do do
12 ditto do vieux cognac Jean Louis.
9 demi do do Maglory.
16 quarts do do do.
20 quarts do Otard, Dupuy & Co.
20 quarts do Pinet, Castillon & Co.
10 barils do ditto.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés :
125 barils vin blanc, diverses marques.
1,200 caisses vin St Julien.
250 do Haut Talence, vieux.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés :
3,000 livres saucissons imitation Lyon.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés
30,000 cigares, regalias, media regalias et milares. J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés :
1 caisse rubans français, convenables pour le marché [illegible]. J & J TARDOS,
12 mai 15 Conti

FOULARDS de coton pour le marché du Mexique
12 caisses foulards imprimés;
6 caisses madras ordinaires, en débarquement du navire May Flower, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21, rue des Magasins

FOULARDS de soie au drawback—6 caisses foulard soie qualité supérieure, en débarquement du navire Clinton, de Liverpool, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21 rue des Magasins.

COUVERTURES à nègres de Z. Granier fils, en débarquement du navire Oceanus, de Marseille, 93 balles 3 points de qualité, 18 do de lère do toute blanche sans barres, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21, Magasins.

SARDINES à l'huile—En débarquement du navire May Flower, venant du Havre :
5,000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue "B. Guilloux," ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
13 mai—6 Rue St Louis, No 90.

LE soussigné offre à vendre en magasin—150 paniers bouteilles de Bordeaux. D. LANATA,
13 mai 9 et 10, rue Jefferson.

50 Paniers vin de champagne, à vendre par D. LANATA,
13 mai 9 et 10, rue Jefferson.

40 Barriques vin vieux, à vendre par D. LANATA,
13 mai 9 et 10, rue Jefferson

VIN rouge—300 caisses Margaux, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 mars 34, Vieille Levée.

A VENDRE chez V. Hebert, rue de Chartres—LE WHIP POOR WILL OU LES PIONIERS DE L'OREGON, par Amedée Bouis, Louisianais. 26mai—2m

Histoire de Trente Heures.
HISTOIRE de la Révolution de février 1848, par Pierre et Paul.
En vente chez V. HEBERT, libraire,
26mai 149 rue de Chartres

Révolution de 1848.
HISTOIRE REPUBLICAINE illustrée de la Révolution de 1848, ou recueil authentique, anecdotique des glorieuses journées 22, 23 et 24 février, immortalisées par la victoire du peuple.
En vente à la librairie de V. HEBERT,
26mai 149 rue de Chartres

VICOMTE DE BRAGELONNE.
LA nouvelle livraison de cet intéressant ouvrage, faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt ans Après, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT,
23av 149, rue de Chartres.
P. S. Les Nos de 3 à 6, arrivés sont arrivés.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

VANILLE—20 caisses gousses de vanille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
26mai 32, Vieille Levée

SALSEPAREILLE—25 balles salsepareille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
26mai 32, Vieille Levée.

DEPOT général des conserves alimentaires de la fabrique de MM. Langlois & Co., à St Louis, Missouri.
Les soussignés préviennent les marchands et les consommateurs que le seul dépôt des produits de MM. Langlois & Co. est établi chez eux, où l'on trouvera constamment le choix le mieux varié de conserves, et que tous les ordres qu'ils recevront seront remplis promptement et avec tous les soins possibles. FERBOS FRERES,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine.

COGNAC dans les magasins de la Douane :
20 quarts cognac E. Debue, fine preuve.
10 barriques fine champagne do 1re preuve, à vendre par FERBOS FRERES,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine

WYLIE & EGANA, ont transféré leur domicile au No 20, Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville. 24av

VINS EN CAISSES—300 caisses vin rouge, St Estèphe, Médoc :
600 caisses vin rouge, St Julien, Médoc.
300 do vin rouge, St-Emilion.
150 do vin rouge, supérieur Pauillac, Médoc, à vendre par FERBOS FRERES,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine

Ate. BARMAUD, Coiffeur-Parfumeur,
Encoignure Royale et Orléans,
A l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir, par le navire Rockall, un beau choix de marchandises d'été et de fantaisie, et qu'il en fera l'ouverture le 26 mai courant.
ARTICLES POUR DAMES.
Gants de soie satin glacé, dito soie ordinaire, blancs, noirs et couleur; gants fil d'Ecosse, mitaines filet blanches et noires; gants longs filet noirs et blancs; bas de soie et fil d'Ecosse; pèlerines et canezous, bonnets du matin, bonnets en taffetas ciré pour l'usage des bains; éventails du prix de 30 sous jusqu'à $50; guirlandes pour mariées; boucles de ceintures or et acier; épingles pour châles; dito pour robes; bracelets et autres bijouteries.
ARTICLES POUR HOMMES.
Chemises de toile blanche; do en percale devant de toile; chemises coton blanc; chemises en couleur jaconats très belles; do en toile couleur fines et ordinaires; bretelles soie; do en fil d'Ecosse; gants de soie; do en fil d'Ecosse; do coton blanc et couleur; cravattes en soie; do batiste fil; do batiste d'Ecosse; chaussettes fil d'Ecosse blanches; do en couleur; parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolets.
ARTICLES DE FANTAISIE.
Portes cigares riches et ordinaires; carnets pour bals et pour visites; portes monnaie; bourses-sacs; éponges, houpes, boîtes à houpes porcelaine, do en cristal; nécessaires de voyage pour homme et pour dame; corbeilles de mariage; cartes de fantaisie et autres objets pour cadeaux; peignes, brosses, parfumerie, poupées et autres jouets d'enfants; grand choix de cheveux pour frisettes, bandeaux, fausses nattes, perruques et faux toupets; cheveux à vendre à Messieurs les coiffeurs, et autres articles qui seraient trop longs à détailler.
Il prie les personnes qui font usage de parfumerie de ne point confondre celle qu'il vend en son magasin, fabriquée à Paris chez les meilleurs parfumeurs, d'avec celle qui se fabrique ici; toutes ses pâtes, crèmes, poudres et autres cosmétiques pour l'usage de la peau, qu'il offre en vente, sont toutes faites avec les fleurs, ce qui fait que leur usage est salutaire pour entretenir la blancheur, la fraîcheur et l'éclat de la peau, et en effacer les rides; l'autre, qui se fabrique ici, est composée d'essence qui brûle la peau et en ternit l'éclat. Il est de même pour les pommades pour arrêter la chûte des cheveux; beaucoup qui se fabrique à qui l'on donne des noms nouveaux, l'on s'empresse de s'en servir, et malheureusement le remède est pire que le mal, vu qu'il rentre de ces corps acides qui en rongent la racine et qui les empêchent de repousser à tout jamais.
Toutes les marchandises ci dessus détaillées seront données à très bon marché. Partant pour France, il prie les personnes qui lui doivent d'avoir la bonté de vouloir solder leur compte avant son départ, qui est fixé au 4 juin prochain. 26 mai

ECUS D'ANGLETERRE—Mortiers et pilons de Wedgwood.
Entonnoirs assortis, do.
Capsules en porcelaine, do.
Ammoniaque concentré.
Calomel à la vapeur.
Pilules mercurielles et onguent mercuriel.
Sirop de Naphte d'Asting. Noir de fumée.
Extrait de coloquinte composé.
Carbonate de fer précipité.
Chlorure de chaux, en barils et en barillets.
Raisin de Valériane en balles.
Fleurs de lavande et de romarin, &c, &c. par H. BONNABEL,
18mai 37, rue Tchoupitoulas

A VENDRE en déchargement du navire Shannon, de Bordeaux :
100 barils vin blanc, Haut Sauterne,
20 barriques vin rouge, bon ordinaire,
En magasin, d'importation récente :
10 demi pipes cognac, fine preuve,
20 quarts do do do,
5 barils do do, ayant droit au drawback
[illegible]

Remède magique de Dalley.
Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez P. A. Bertrand, *Encoignure Royale et Bienville.*
La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves : et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

SANGSUES.

A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg.
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.
Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai— rue de Chartres, 109.

ECRITURE.

MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 29 et No 15, rue du Camp. Cette classe d'écriture sera ouverte pendant l'été et l'automne, afin de préparer les élèves à remplir un emploi convenable à l'ouverture des affaires. Tous les élèves sont invités à continuer leurs leçons jusqu'à ce qu'ils possèdent une main sûre et une écriture expédiée. Heures des classes, de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et de 7 à 9 heures P. M.
A vendre plumes en or de Dolbear. 20 mai

Aux Habitans Sucriers.
A VENDRE—Un moulin à sucre vertical, cilindre de 26 X 30. Chaudières à sucre de dimensions assorties, en fer fondu et battu, par WYLIE & EGANA,
8 mai 20 Vieille Levée encoig. de la Douane

Calendrier du Jardinier.
SEMEZ EN MAI.

Betteraves,	Laitues,	Poivre,
Harricots,	Lantilles,	Radis,
Choux,	Melons,	Roquette,
Carrottes,	Moutarde,	Squash,
Concombre,	Gombo,	Tomates,
Maïs,	Panné,	Salcifis,
Bremes,	Pois,	Giromons.

A vendre, un grand assortiment des graines ci-dessus au magasin de WM. DINN,
2 mai No. 11, rue Commune

MAISON A LOUER.—Une maison située rue Royale, encoignure Hôpital, convenable pour famille ou pour un magasin de détail et ayant leur installation de vitrières et étagères pour marchandises sèches ou toute autre partie. S'adresser pour les conditions, No. 25, rue de Chartres. RAVELET & FESTE. 24 mai

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint Louis, No 293, entre les rues Villeré et Robertson.
L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des glandes lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent modificateur puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.
Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUBERRET.
15mai—1an

EAU DE VIE—70 quarts de pipes P. H. Godard 37 do de Castillon 1825.
15 1/2 quarts de pipes, A. Seignette 1825.
6 quarts do do do
10 demi do et 10 quarts Cosnier et Martin
10 do do J. J. Dupuy
5 quarts do M. Castillon, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
22mai 17 & 19 rue St Louis.

DROGUES et médicaments en débarquement du navire Remittance du Havre.
400 livres grande absinthe fraîche,
320 do petite do do,
200 livres mélisse bien verte;
200 do hysope mondée;
200 do fenouil de Florence mondé;
100 do fleurs guimauve;
100 do flacons capsules Raquin;
100 bouteilles chlorure Labarraque;
20 do elixir anti glaireux Guillet, véritable;
100 do do do imitation;
100 do boîtes pastilles Vichy,
1000 pots fayence de 1/2 once à 1/4 once;
150 livres alcali concentré pur;
75 ether sulfurique concentré;
1000 flacons bouchés, de 1/2 once à 2 onces,
1 jeu de capsules porcelaine à bec;
1 jeu creuset du couvert,
Essence Lavande surfine; do de Portugal, do de Cedrat.
Extrait aqueux de gayac, limaille de fer porphyrisée, à vendre par P. CURACHS,
22mai Encoig. Condé et St Philippe.

Médecines françaises et anglaises.
25 Barriques et caisses médecines et parfumerie anglaises et françaises, en débarquement des navires Sheffield et Remittance, se composant de calomel, Hyd. de potasse, jalape de calomel, eau de rose, acide acetique, et de salseparaille, charbon, chlorure, sup. carb. soda, huile de Croton Labaraque, chlorine de soda, Odontine, capsule de Mothe, ainsi qu'un bel assortiment de savons et parfumeries des meilleures manufactures de Paris, à vendre par NATHAN JARVIS & Co.
Importeurs de médecines, peinture, huile et vitres, encoignure des rues des Magasins et de la Commune. 3 janv

EXPORTATION—En douane et à vendre par le soussigné :
3 pipes eau-de-vie ordinaire,
10 quarts do do,
10 barils do do,
10 quarts do do, Dumon supérieur,
8 do do do Pinet Castillon & Co. très vieille et très supérieure,
120 quarts Madère.
A vendre par P. LONGIS,
22 mai 116, rue Royale

30 Balles racines salsepareille. 16 do jalap;
4 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Sinus, de Tuspan, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO
22mai—15f 90, rue de la Douane

HOTEL DE BILOXI.
Cet Hôtel, situé sur la propriété de John Nixon, sera ouvert aux pensionnaires et baigneurs le 8 juin 1848. Toutes les dispositions et améliorations nécessaires ont été faites afin d'y recevoir convenablement les personnes qui voudraient le visiter. On y trouvera aussi une buvette, un billard et des écuries pour les chevaux. Les personnes qui désireraient retenir des chambres à l'avance pourront s'adresser au soussigné, à Biloxi.
A dater du 20 courant, on pourra y recevoir des pensionnaires, mais la maison ne sera régulièrement ouverte qu'à l'époque indiquée ci-dessus.
15 mai—1m JOHN W. NIXON.

PLANTES ET ARBRISSEAUX.
No 11, rue de la Commune.
Le soussigné a en vente une grande quantité de plantes et d'arbrisseaux, en diverses variétés; des racines de fleurs bulbeuses de Hollande, telles que double-hyacinthe, amaryllis, tubereuse, &c, &c. Aussi des graines à fleurs des plus grandes beautés, qu'il vendra à bien meilleur marché que tout autre marchand de cette ville, attendu qu'il veut en terminer avant l'ouverture de son nouvel approvisionnement.
Il vend aussi des graines potagères des meilleures qualités et au plus bas prix. Wm DINN,
15fev 11, rue Commune.

GRAND RABAIS.
MADAME THEODORE, 199 rue Royale, entre St-Pierre et Orléans, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans que voulant liquider son stock de marchandises sèches, elle les donnera au grand rabais, savoir, des indes à 12 1/2 cents la yarde bon teint.
Mousseline blanche, brodée en blanc et en couleur, à $3 50 la robe,
Barèges nouveau goût, à $5 00 la robe,
Jaconats français et mousseline de imprimées, à 25 cts la yarde,
Jaconats anglais à 15 cents la yarde,
Indiennes anglaises garanties bon teint, à 10 cts l'aune.
Mouchoirs batiste, garanti fil, à 30 cents, do à 90 cents, gants filet égyptiens à 75 cents, do à 50 cts, ombrelles soie couleur à $1 50 et $1 25, éventails riches à marabouts à $1 50 et $2 00. Ces articles ainsi que beaucoup d'autres dont la description serait trop étendue. 8 mai—30f

EPICES—100 sacs piment, 2000 surons de casse en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68, rue des Magasins.

MAQUEREAUX—300 barils No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68 rue des Magasins.

CAFE de Java—400 sacs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68 rue des Magasins.

DENIMS—50 balles, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 68 rue des Magasins.

CORNICHONS—200 caisses en jarres de 1/4, 1/2 et 1 gallon, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
15 mai 90 rue de la Douane.

CONSERVES—50 caisses bœuf à la mode, rotis, venaison, saumon, mis en boîtes hermétiquement fermées, et convenables à tous les climats, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
15 mai 90 rue de la Douane.

VIEUX VINS—6 barriques vin Médoc (Pontet Cannet) vieux.
16 barriques vin fin Léoville Médoc.
8 demi do do blanc fin vieux Barsac 1834.
En débarquement de la barque Oneida, et à vendre par A. CABRIERE,
8 mai 24, rue Vieille Levée.

COUVERTURES—90 balles couvertures flanelle de 3 points.
12 balles indiennes riches de dessins nouveaux.
4 do do sur portails.
3 do mousselines [illegible]
10 balles jaconats ayant droit au drawback;—le tout de la fabrique de [illegible] Steiner & Co, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mai—1m 90, rue de la Douane

300 Caisses vin Château Margaux; 100 barriques [illegible]

AVIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 1er mai 1848
A UNE assemblée des Directeurs, il a été résolu qu'à l'avenir cette Compagnie fera au comptant une remise de dix pour cent, sur toutes primes qui lui seront payées pour risques de feu, maritimes et de navigation intérieure.
J. TUYES,
1er mai—30 Secrétaire

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE ORLEANS.
Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises. 3 mai

Grande Promenade musicale
Et Salon fashionable de Crème à la Glace,
A l'Armory Hall, rue du Camp.
Le propriétaire a l'honneur d'annoncer au public qu'afin de rendre son salon plus agréable, il vient d'engager une compagnie de musiciens qui exécutera la musique la plus nouvelle. On y trouvera de plus les meilleurs rafraîchissements, tels que crèmes à la glace, sorbets, &c. Le propriétaire espère que la supériorité de ses produits et de son salon lui méritera le patronage du public.
Fournitures faites pour soirées ou familles dans le plus bref délai.
N. B.—Lorsque le grand salon sera ouvert pour bals ou concerts, le public sera admis et servi dans la salle à manger, qui est aussi vaste et fraîche.
23 mai—1m

MME. BOYER, informée que le bruit a été répandu qu'elle devait quitter la Nouvelle-Orléans pour aller se fixer à New-York, prévient ses amis et le public que ce bruit est absolument faux et qu'elle continuera à résider dans cette ville, à laquelle sont attachées toutes ses sympathies par un séjour de 17 ans, et la constante bienveillance dont elle a été entourée dans l'exercice de sa profession. 23 mai

J. E. LOBRE & CO.,
MAGASIN DE MERCERIE ET DE JOUETS,
84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
OFFRENT aux Dames l'un des plus grands choix de mercerie qui se trouve en ville, tels que :
Fil, aiguilles, boutons de nacre, soie, galon, lacets, soutache, ruban, coton floche, agraffes, cordonnets, gants filets, mitaines, bas et 1/2 bas d'enfants, bretelles, jarretières, sacs, bourses, corsets, dentelle coton, parfumerie, savon, eau de Cologne, brosses à dents, peignes d'écaille, perles d'acier, éventails, laine zéphir, dessins, canevas et aiguilles à broder, ainsi qu'un très grand choix de jouets. Tous ces articles à des prix modérés. 24av

PERDU OU EGARE—Le Certificat 653, pour 25 actions du fond capital de la Banque des Mechanics and Traders, daté du 15 avril 1835, en faveur d'Alex. Gordon. Avis est par le présent donné qu'application a été faite à ladite Banque, afin d'obtenir un autre certificat des dites actions.
24mai—15f

Perdu ou volé – $4729 65.
LE public est notifié de ne pas negocier cinq billets à ordre tirés par G. Pascal à l'ordre de F. Pascal, endossés par ce dernier ainsi que par F. Correjolles. Les dits billets sont datés "Nouvelle-Orléans le 11 avril 1848", en la somme de $645 93 chaque, et échéant à 1, 2, 3, 4 et 5 ans. Ces billets étaient déposés entre les mains du soussigné et le paiement en a été dûment arrêté.
Nouvelle-Orléans, ce 9 mai 1848. HENRY St. PAUL,
9 mai—1m 1pa 69, rue Royale.

RULH,
PHARMACIEN,
A TRANSPORTÉ SA PHARMACIE, ENCOIGNURE DAUPHINE ET URSULINES.
18 mai.

QUINCAILLERIE A BON MARCHE.
AYANT acheté de M. Fs Pascal le fonds de son magasin de quincaillerie, situé au No 55, rue de la Vieille-Levée, j'invite MM. les habitants, marchands de la campagne et entrepreneurs, à venir visiter mon stock, désirant le réduire de moitié, je vendrai une grande partie des marchandises au dessous du prix coûtant. GABRIEL PASCAL.
3mai—1m3ps

A LOUER OU A VENDRE, livrable le 5 juin prochain, la belle MAISON haute, située rue Bourgogne, No. 251, connue depuis longtemps comme "Lycée Louisianais". Pour les conditions, s'adresser au No 230, rue des Remparts, ou No. 15, rue Royale.

A VENDRE—Une étendue de terre face au Bayou Maringouin, dans la paroisse d'Iberville, en cet Etat, désignée sous les sections Nos. 36, 37, 38, 39 et 40 dans le Township No 8, range No 9, Est, contenant en tout 600 acres. Pour plus amples informations, s'adresser à A. MILTENBERGER.
20 mai—10f 15 rue Royale

REÇU par le navire Rockall, du Havre, 200 douz. chemises couleur, ayant droit au drawback, à vendre par A. PAVILLIER,
22mai 90, St-Louis, au 1er.

MADRAS etc., Desirades, véritable.—10 malles madras véritable, dessins nouveaux 10 malles Desirades do do do.
En débarquement à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

VEAUX cirés—2 caisses veaux cirés, en débarquement du navire Remittance, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

BAREGE grande nouveauté—1 caisse barège nouveau dessein, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

OMBRELLES nouvelles, en débarquement du navire Remittance, du Havre—1 caisse ombrelles doubles mexicaines, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
20 mai 21, Magasins.

HUILE DE PALMA CHRISTI—16 barriques, à vendre par ALFRED KEARNY & Co.,
20mai 98, rue des Magasins

L'IMAGE.
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE D'EDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RECREATION.
L'IMAGE paraît une fois par mois en une livraison de 32 pages grand in 8o ornées d'un grand nombre de gravures sur bois pour l'intelligence des sujets.
Les abonnements partent du commencement de l'année 1847. L'année 1847 est complète.
Les premiers souscripteurs recevront à titre de prime 3 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de NOUVEL AMI DES ENFANS, par M. Saint Germain Leduc.
Cette faveur est étendue aux personnes qui en achetant le volume de 1847 (qui est en vente) s'abonnent à l'année 1848, dont le premier No. est reçu.
Le prix de l'abonnement est de $2 50 par an d'avance, on ne souscrit pas pour moins d'une année. VICTOR HEBERT,
18 mai 149, rue de Chartres.

VICOMTE DE BRAGELONNE—8me Livraison.—En vente chez V. HEBERT, Libraire,
22mai 149, rue de Chartres.

JOURNAL DES CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES—Quinzième Année. Le 2me No (15me année) du journal des Connaissances Medico-Chirurgicales vient d'être reçu. On souscrit chez VOR. HEBERT,
18 mai 149, rue de Chartres.

JOURNAL DES DEMOISELLES—Seizième Année.—On souscrit chez VOR. HEBERT, libraire,
18 mai 149, rue de Chartres.

Le Conseiller des Dames.
LE Conseiller des Dames, journal complet des travaux d'aiguille, Revue et Gazette des femmes, rédigé par les sommités littéraires et artistiques, donnant 800 dessins par an, plus des gravures de modes, romances, quadrilles, &c., &c., tous les dessins de broderies et de tapisseries coloriées à la Gouache, sortent de la maison Sajou. On souscrit chez Vr. HEBERT, Libraire,
18 mai 149, rue de Chartres.
L'abonnement part du 1er novembre 1847.

REVUE PITTORESQUE.—Cinquième année.—Les premiers Nos de la Revue Pittoresque, 5me année, viennent d'être reçus par le soussigné.
Souscription: $2 50 par an, payables d'avance. Vr. HEBERT, Libraire,
18 mai 149, rue de Chartres.

ECHO DES FEUILLETONS.—La huitième année de l'Echo des Feuilletons est en publication. On souscrit chez Vr. HEBERT, Libraire,
18 mai 149, rue de Chartres.

VIN DE CHAMPAGNE—En débarquement des navires Remittance et Rockall, du Havre, 350 paniers Champagne en bouteilles et 1/2 bouteilles, ayant droit au drawback, à vendre par AUG MOLIER,
18mai—6f 90, St Louis.

SARDINES A L'HUILE—En débarquement du navire May Flower, du Havre, 5,000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18mai—6f 90, St Louis.

RIZ DE LA CAROLINE—60 tierçons, en débarquement de la goëlette John Randall, à vendre par B. VALLS,
18 mai 37, Commune.

SUCRE de la Havane—75 caisses en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
18 mai

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS,
18 mai 34, rue Commune

10 pipes genièvre de Hollande, en débarquement du navire [illegible], de Brême, et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
18 mai 11 et 15, rue St Louis.

GOUDRON, brai et résine—1300 barils résine de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
18 mai 98, rue des Magasins.

ESPRIT de térébenthine—50 barils, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
18mai 98, rue des Magasins.

TABAC—400 balles Vuelta de Abajo et Cuba, capas et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—600 mille Millares et Regalias, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

SUCRE blanc de la Havane—450 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

MIEL BLANC de la Havane, à vendre par barils et barriques, par TROISGROS & LAMPRE,
18 mai 96, Vieille Levée.

VIN—112 barriques vin rouge de Bordeaux; 50 barils brandy Cognac, marque de J. & J. [illegible], à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée.

ZINC en feuille et [illegible] 50 tonneaux zinc en feuille; 2 do clous [illegible] en débarquement de la barque Tedesco, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
19 fév 21 rue des Magasins

SOUDE—20 barriques, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
20mai 98, rue des Magasins

[illegible] DE RECOMPENSE [illegible]
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geoles de la ville [illegible]
[illegible], entre Levée et Condé.

LANGUES MODERNES.
METHODE DE VIVE VOIX.
J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANÇAIS et ESPAGNOL, au No 10, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis-à-vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler couramment. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 3 à 5 heures du soir. 5av—3m

RAIL ROAD DE JEFFERSON AU LAC PONT CHARTRAIN.
Nouvelle Orléans, 7 avril 1848.
LE public est prévenu, que conformément à la 2me section de la charte de cette compagnie, des livres seront ouverts afin de recevoir des souscriptions au fond capital, au bureau de M. E. C. Porter, notaire public à Carrollton, le 16 courant, et demeureront ouverts pendant cinq jours consécutifs, de 10 heures à midi, sous la surintendance de MM. C. C. Porter et John Sampson, commissaires dûment nommés.
Le premier versement de cinquante piastres par action sera fait payable comptant au moment de la souscription. Par ordre des commissaires,
7 av CHARLES BAQUIE, secrétaire.

SALON DE CREMES A LA GLACE.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CREME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crèmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crèmes, suivant la saison ainsi que des sorbets et des limonades glacées.
Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.
Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.
Dans le magasin, au dessus du salon, on trouve constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.
Le salon de crème sera ouvert jeudi, 23 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m.

HOTEL et JARDIN,
Une des plus délicieuses résidences du Sud.
L'Hotel et les Jardins de Carrollton
A cinq milles et demi de la rue du Canal à la Nlle-Orléans, en s'y rendant par le rail-road de Carrollton.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est parfaitement préparé à recevoir un nombre limité de Pensionnaires, par jour, semaine, ou mois. Termes—$2 par jour; $10 par semaine; $32 par mois.
On peut avoir à déjeuner, à dîner ou à souper à toute heure.
En outre des vins et liqueurs, qui sont des meilleures qualités, on sert au salon et aux jardins des Crêmes à la glace, Sorbets, Limonades et du Soda.
Les salles à manger et le restaurant sont sous la surveillance de M. Pochet, avantageusement connu à la Nlle-Orléans et à la Mobile.
Il y a des billards, des ten pin alleys et quilts. Les écuries peuvent admettre trente chevaux.
N. B. Le JARDIN A FLEURS, qui tient à l'hôtel, a une étendue de dix arpents, est disposé avec beaucoup de goût, et surpasse en beauté tous ceux qui se trouvent aux Etats-Unis.
En s'adressant au jardinier, on peut obtenir des BOUQUETS de toutes variétés.
Le Propriétaire de l'Etablissement sollicite le patronage [illegible] leur être agréable.
Les [illegible] pensionnaires réguliers de l'hôtel pourront obtenir pour $3 des billets du rail-road qui leur serviront tout un mois, du 1er juin au 1er juillet.
11mai—eu5ep JAMES DURNO.

PAVILLON ST-ANTOINE.
COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche 28 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre.
Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils furent toujours jaloux et fiers. 26 mai—2m

AGENCE DE LA SOCIETE ALLEMANDE DE LA NLLE-ORLEANS,
Et Bureau de Placements,
[illegible] Rue Toulouse.
LES personnes qui ont besoin d'ouvriers, de domestiques et de travailleurs allemands sont priées de s'y adresser.
La Société n'exige rien pour les services qu'elle rend. 7juil—1an

VIN—10 barils vin Xerès.
50 damejeannes très vieux Cognac supérieur.
100 paniers guignolet d'Angers.
150 caisses cerises à l'eau-de-vie.
25 do marasquino.
25 do eau de-vie de Dantzig.
75 do liqueurs superfines assorties.
100 do vin rouge.
3000 demi-boîtes sardines à l'huile
2000 do maquereaux à l'huile.
100 do truffes
50 boîtes pâtés truffés assortis, à vendre par Th. BAILLY BLANCHARD & Co.
8 mai—1m 90, rue de la Douane

MAGASINAGE.
LES soussignés offrent au public au magasin d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.
Magasin de l'Union—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest—Coin Julie et Foucher.
Magasin du Pélican—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.
Magasin du Croissant—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette.
Magasin du Phénix—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.
Magasin-succursale—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.
Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à la pas, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.
EMERSON, TOURNE & Co.,
1oct 136, Tchoupitoulas

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.
ON trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c, &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des produits nouveaux, et se charger de toutes demandes à la fois, souvent renouvelées.
A. A. PEYCHAUD,
21jan—1an 123, rue Royale

MARCHANDISES convenables pour le marché mexicain, reçues par les derniers arrivages, maintenant en magasin.
Marchandises du pays.
50 caisses indiennes fantaisie couleur claire,
20 do do bleu d'indigo, fil lourd;
20 balles draps de lits bruns, qualité supérieure, 37 et 40 pouces.
20 caisses do do blanchies do
25 do casimir coton fantaisie;
6 do 4/4 mousquitaires en coton.
Marchandises étrangères.
20 caisses 4/4 toiles d'Irlande, qualités assorties,
4 do toiles brunes;
5 do listados bleu;
3 do coutil fantaisie à raies;
5 do linon de fil pour robe de dames;
2 do ginghams français à carreaux;
6 do toiles pur fil;
3 do toiles blanches de Hollande, à vendre à des conditions favorables par McDOWELL & PECK,
11 mai 96, rue Gravier.

EAU DE VIE de pêches et Merise:
25 barils de merise;
10 do eau-de-vie de pêche;
20 do noir d'ivoire, en magasin et à vendre par F. ROUMIEU,
17 mai 20, rue St Louis.

PENDANT mon absence de la ville, Mr. Emile Riberaux est mon fondé de pouvoirs par acte pardevant L. T. Caire, notaire public.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1848.
17 mai—10 F. ROUMIEU.

HUILE—300 paniers huile de Flagniol, de 12 bouteilles; 100 paniers idem de 24 demi bouteilles, en débarquement du navire Magnolia, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
17mai 11 et 15, rue St Louis

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Remittance, venant du Havre.
2 tonneaux fromage de Gruyère. N. DUBOUYT,
17 mai 13, Toulouse

EN Magasin, d'importation antérieure.
60 barriques vin St Julien.
30 do vieux diverses marques.
50 do vin ordinaire pour famille.
50 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.
30 1/2 barils [illegible] vieux marque Le Coq.
25 barils Madère, 60 barils Porto.
20 barriques vin de Bourgogne vieux.
150 caisses véritable absinthe Suisse.
30 do absinthe Sauvageot et Brunetan.
30 do kirsch do do.
50 do fraises et framboises dans leur jus.
200 do fruits à l'eau de vie, prunes poires et abricots.
100 do cerises à l'eau de vie.
50 do vin blanc 24 1/2 bouteilles.
30 do do rouge do.
40 do et 12 estagnons eau de fleur d'oranger.
15 balles de 30,000 bouchons pointus. N. DUBOUYT.
17mai 13, Toulouse.

Bottes, Souliers et Brodequins.
252 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet de chaussures en débarquement des navires Kentucky et Gen. Veazie, à vendre par E. G. HOBBS,
18 mai 12, rue de la Douane.

SALERATUS—30 barriques saleratus, en débarquement du navire Kentucky et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
16 mai 68, Magasins

THE—150 caisses de thé en boîtes de fer blanc, impérial et poudre à canon, en débarquement du navire Gen Veazie, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
16 mai 68 rue des Magasins

SUCRE raffiné de Boston—200 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en débarquement du navire Gen Veazie et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
16 mai 68 rue des Magasins

LIQUEURS au drawback—[illegible] caisses liqueurs assorties, en douane et à vendre par A. CABRIERE,
16 mai 24 Vieille Levée.

MARCHANDISES [illegible] 12 caisses de Gingham [illegible] par le navire Créole de New York, ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par [illegible] DURAND & CO.,
8 mai 25, Chartres.

COUTIL BLEU—75 caisses coutil bleu d'Amoskeag, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
8mai 90, rue de la Douane

[illegible]—100 caisses indiennes d'une variété de dessins et de staples, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
90, rue de la Douane.

[illegible]—4 caisses ayant droit au drawback [illegible] et à vendre par DE FOREST & CO.,
90, rue de la Douane.

TOILE BRUNE A DRAPS—100 balles New [illegible] Portsmouth; 50 balles Hampden [illegible] en magasin et à vendre par DE FOREST & CO.
90, rue de la Douane.

TERREBENTINE—50 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co.
enc. Magasins et Commune.